Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz

Band: 13 (1998)

Heft: 6

Vorwort: Les commissions et les groupes de travail de l'Association des archivistes suisses : affirmation de nouvelles réalités et responsabilités professionnelles

Autor: Coutaz, Gilbert

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES COMMISSIONS ET LES GROUPES DE TRAVAIL DE L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES SUISSES: AFFIRMATION DE NOUVELLES RÉALITÉS ET RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES

En lieu et place de son rapport d'activité imprimé, le comité de l'AAS a décidé de mettre l'accent sur des faits ou événements saillants de l'année écoulée. Il lui a paru essentiel de commencer cette nouvelle pratique en donnant la parole aux commissions et groupes de travail au moment où, l'AAS sort grandie de ses manifestations du 75e anniversaire et que les Archives fédérales fêtent leur 200 ans d'existence.

★

Vous découvrirez dans les pages qui suivent le bilan de l'action et les préoccupations actuelles des commissions et des groupes de travail[1]. Un espace rédactionnel plus important a été laissé au *Groupe pour l'archivage des supports électroniques*, dont les travaux rejoignent les réflexions tous azimuts sur le plan international. Le Congrès mondial des archivistes, qui aura lieu en septembre 2000, à Séville, a retenu comme thème principal «Les archives électroniques», à bien des égards emblématique du nouveau millénaire qui s'annonce en rupture complète, pour certains brutale, avec les modes de travail et de communication qui ont prévalu jusqu'à présent.

★

Née en 1975, au moment où l'AAS connaissait de forts changements de personnes et de structures, la *Commission de formation* affronte des années décisives pour l'avenir de la profession d'archiviste et pour la reconnaissance des missions des dépôts d'archives. Après avoir fait évoluer de manière déterminante la formation pour les archivistes débutants, elle doit désormais garantir, en partage avec ASD et BBS, les filières de formation des futurs professionnels des sciences de l'information et des programmes de formation continue. Le défi doit dépasser les réserves, souvent égoïstes, des institutions; il engage les intérêts fondamentaux de notre association et représente la chance unique à notre profession d'exister et d'être reconnue.

★

En 1980, la *Commission pour la coordination* voyait le jour; son utilité ne s'est pas démentie au fil des années; au contraire, elle s'est même accrue devant les masses documentaires à traiter, leur complexité et leurs ramifications.

La *Commission* doit faire valoir les droits et devoirs réciproques des partenaires, et guider les choix en matière conservatoire; à l'évidence, des commissions de coordination vont devoir être instituées dans les cantons, où les rapports entre l'Etat et les communes sont soumis à de nouvelles évaluations et répartitions de tâches.

★

La multiplication des groupes de travail entre 1993 et 1997, soit dans l'ordre de leur apparition le *Groupe de travail pour les microformes* (1993), le *Groupe de travail des Archives d'entreprises* (1994), le *Groupe de travail pour l'archivage des supports informatiques* (1996) et le *Groupe de travail «Archives ecclésiastique»* (1997), traduit les nouveaux champs d'intervention des archivistes et les réalités à affronter dorénavant par la profession. Il est à relever que le premier groupe regroupe des membres d'autres associations, professionnelles, à l'instar des groupes de travail *Médias et archives bancaires* et *Archives hospitalières* (1990), fondés à l'égide de l'ASD.

★

La force d'une association ne s'exprime pas qu'à travers des journées de travail ou spéciales et des assemblées générales. Elle se vérifie surtout dans les tribunes particulières offertes aux communautés d'intérêt et aux partenaires aux profils similaires: ainsi, tout en demeurant affiliés à l'AAS, *les archivistes communaux et municipaux* ont lancé en 1986 leur propre association, une *Association vaudoise des archivistes* et une autre des *archivistes des diocèses* ont vu le jour respectivement en 1996 et en 1997, alors que les directeurs des Archives fédérales et des Archives cantonales ont pris l'habitude de se réunir de façon informelle deux fois par année depuis le 18 novembre 1994.

★

Toutes ces initiatives reflètent le dynamisme de la réflexion, les évolutions professionnelles et les besoins de cadres plus appropriés aux échanges d'idées et d'expériences. Néanmoins, elles exigent d'être coordonnées, mises en rapport et en perspective. C'est de la responsabilité du comité de veiller à ce que l'AAS ne s'affaiblisse pas au fur et à mesure que des commissions et des groupes de travail et

d'intérêt se constituent. Pour être forte, une association doit pouvoir à la fois être un flambeau ou un étendard pour ses membres, dans le respect de la diversité des sensibilités et des modes d'expression, et permettre l'émergence de positions affirmées et claires. Elle doit réussir à établir des passerelles entre tous ses membres, faire converger les intérêts de chacun dans la défense des intérêts professionnels et dans une compréhension large et renforcée des archivistes et de leurs missions par l'ensemble des partenaires.

★

Ecouter, mettre en contact, faire réfléchir et agir ensemble ses membres, telles sont les missions fondamentales du comité de l'AAS, en préservant la cohérence et le bénéfice des démarches.

En invitant chaque commission et groupe de travail à s'exprimer en particulier dans un numéro d'ARBIDO, le comité entend décloisonner les activités de l'association. Il espère que sa démarche recueillera l'assentiment du plus grand nombre.

Le président de l'AAS:

Gilbert Coutaz

[1] Nous renvoyons à l'historique établi par Anton Gössi, «Die Vereinigung Schweizerischer Archivare. Notizen zu ihrer Geschichte 1922-1997», dans *Revue suisse d'histoire* 47, 1997/3, pp. 259-261. La composition des commissions et des groupes de travail est donnée dans *Who's who*.

[2] Ce numéro a été préparé avec le concours efficace de Christian Schweizer, membre du comité de l'AAS et président du Groupe de travail «Archives ecclésiastiques». Qu'il soit remercié ainsi que tous les présidents des commissions et des groupes de travail et les auteurs des articles.

JUBILÄUMSAKTIVITÄTEN 200 JAHRE BUNDESARCHIV

AUSSTELLUNG "SPURENSUCHE – EINE REISE DURCH DAS SCHWEIZERISCHE BUNDESARCHIV"

Das Jubiläum 200 Jahre Nationalarchiv ist Anlass, der Öffentlichkeit einen Einblick in die Bestände zu geben. Anhand des Themas Migration zeigt die Ausstellung unterschiedliche Quellen – schriftliche und grafische, filmische und fotografische – in Räumen, die den Entstehungsorten der Unterlagen nachgebaut sind. Erleben Sie die Kontextabhängigkeit der Quellen, fassen Sie sie an, studieren Sie sie in Ruhe! Die Probleme, die sich bei der Aufbewahrung der verschiedenen Medien ergeben, werden zudem in wöchentlichen Demonstrationen von Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern des hauseigenen Restaurationsateliers aufgezeigt. Wer sich eher für den kritischen Umgang mit Quellen interessiert, kommt schliesslich in einem der im Begleitprogramm angebotenen Referate auf seine Rechnung. (Bis 28. August).

FESTSCHRIFT 200 JAHRE BUNDESARCHIV

Die Festschrift soll als Anlass dienen, mit den althergebrachten Bildern von geheimen Dossiers, staubigen Kellern, vergilbtem Papier und ärmelschonertragenden kauzigen Beamten aufzuräumen. Moderne Computertechnik, New Public Management und High-tech-Verfahren prägen heute den Alltag des Bundesarchivs. Die Festschrift zeigt das Spannungsfeld, in welchem sich Archive bewegen. Sie zeigt, wie sich Archivarinnen und Archivare selbst wahrnehmen und wie sie wahrgenommen werden. (Fr. 8.-, zu bestellen bei der EDMZ, 3000 Bern).

INVENTAR "WERKSTATT BUNDESVERFASSUNG"

Die Bundesverfassung von 1848 ist einmal generalrevidiert und dann laufend verändert und neuen Bedürfnissen angepasst worden. Im Hinblick auf die laufende Verfassungsreform gibt das Inventar "Werkstatt Bundesverfassung" einen Überblick über die Totalrevisionsbemühungen und die vielen Partialrevisionen. Es erschliesst die wichtigsten Quellenbestände zu den verschiedenen Verfassungsänderungen bis zur gegenwärtigen Reform und macht zentrale Quellen via Internet direkt digital zugänglich. Folgende Themen werden ausführlich behandelt: Aspekte der Ausländerpolitik (französisch), die Geschichte der Wirtschaftsartikel (deutsch), die Entstehung des Sprachenartikels (rätoromanisch) und die aktuelle Reform der Bundesverfassung und ihrer langen Geschichte (italienisch). (Ca. Fr. 20.-, zu bestellen beim Schweiz. Bundesarchiv, Archivstrasse 24, 3003 Bern).

"JUBILÄEN DER SCHWEIZER GESCHICHTE": SONDERNUMMER *STUDIEN UND QUELLEN*

Diese Sondernummer enthält wissenschaftliche Aufsätze über historische Jubiläen in der Schweiz zwischen 1798 und 1998. Sie wird im Herbst erscheinen (Verlag Paul Haupt, 3012 Bern).

PROJEKT "POLITISCHE INFORMATION"

Mit Hilfe des Jubiläumskredits realisiert das Bundesarchiv in Koordination mit dem Verein Memoriav das Projekt "Politische Information". Dabei handelt es sich um die Sicherung, Erschliessung und Vermittlung der Schweizerischen Filmwochenschauen von 1940 bis 1975 sowie der Tagesschau des Schweizer Fernsehens von 1953 bis 1989 in digitalisierter Form im Bundesarchiv. Der Zugriff auf diesen wichtigen Teil des nationalen Kulturgutes ist für das Verständnis historischer Vorgänge von unschätzbarem Wert. Diese Quellen werden ab Spätsommer 1998 dem Publikum frei zugänglich sein.

BA/D